

**RESSOURCES ROBEX INC.**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 décembre 2009 et 2008**

## **Ressources Robex inc.**

### **Table des matières**

<b>Rapport des vérificateurs</b> .....	1
--	---

### **États financiers consolidés**

Résultats .....	2
Résultat étendu .....	3
Capitaux propres.....	4,5
Bilans.....	6
Flux de trésorerie .....	7
Notes aux états financiers consolidés .....	8-31

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
**Ressources Robex inc.**

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Ressources Robex inc.** aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
<sup>1</sup>

Comptables agréés

Le 16 avril 2010

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 16162

## RESSOURCES ROBEX INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

## DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

2009

2008

\$

\$

**REVENUS**

Intérêts

---

2 939

**FRAIS**

Administration

39 973

141 351

Coût de la rémunération en options d'achat d'actions

77 519

45 313

Honoraires

184 592

230 845

Intérêts et frais bancaires

7 230

38 706

Intérêts théoriques sur la débenture convertible

---

4 502

Divulgation et maintien à la Bourse

48 927

47 536

Recherche de financement

64 000

16 628

Publicité et promotion

33 941

12 901

Télécommunications

725

6 473

Bureau (y compris taxes)

324

643

Perte sur disposition de droits et titres miniers

---

28 802

Perte réalisée sur disposition des

placements disponibles à la vente

61 772

14 595

Perte de change

3 534

4 763

Amortissement des immobilisations corporelles

1 342

1 885

523 879

594 943

**PERTE D'EXPLOITATION**

523 879

592 004

**AUTRES DÉPENSES (REVENUS)**

Radiation de droits et titres miniers

---

862 112

Gain sur prescription de dette – Note 8

---

(538 398)

---

323 714

**PERTE AVANT IMPÔTS**

523 879

915 718

**IMPÔTS FUTURS – Note 12**

(22 476)

38 247

**PERTE NETTE**

501 403

953 965

**PERTE NETTE PAR ACTION****DE BASE ET DILUÉE – Note 13**

0,005

0,013

**RESSOURCES ROBEX INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	<b>2009</b>	2008
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>PERTE NETTE</b>	<b>(501 403)</b>	(953 965)
Autres éléments du résultat étendu		
Gain (perte) non réalisé sur les placements disponibles à la vente		
Variation durant l'exercice	<b>8 467</b>	(134 111)
Impôts sur les bénéfices	<b>(2 709)</b>	42 917
	<b>5 758</b>	(91 194)
Reclassement aux résultats consolidés		
Perte réalisée	<b>61 772</b>	14 595
Impôts sur les bénéfices	<b>(19 767)</b>	(4 670)
	<b>42 005</b>	9 925
Total des autres éléments du résultat étendu	<b>47 763</b>	(81 269)
<b>RÉSULTAT ÉTENDU</b>	<b>(453 640)</b>	(1 035 234)

**RESSOURCES ROBEX INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	2009	2008
	\$	\$
<b>CAPITAL-ACTIONS</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>22 429 755</b>	22 429 755
Émission et souscription d'actions ordinaires	<b>1 308 600</b>	---
<b>Solde à la fin</b>	<b>23 738 355</b>	22 429 755
<b>COMPOSANTE ÉQUITÉ DE LA DÉBENTURE CONVERTIBLE</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>12 000</b>	---
Émission d'une débenture	---	12 000
Composante équité de la débenture convertible remboursée au cours de l'exercice	<b>(12 000)</b>	---
<b>Solde à la fin</b>	<b>---</b>	12 000
<b>BONS DE SOUSCRIPTION</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>207 700</b>	1 381 700
Émission de bons de souscription	<b>473 400</b>	---
Bons de souscription échus au cours de la période	<b>(207 700)</b>	(1 174 000)
<b>Solde à la fin</b>	<b>473 400</b>	207 700
<b>SURPLUS D'APPORT</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>3 952 035</b>	2 732 722
Options d'achat d'actions portées en charge au au cours de la période	<b>77 519</b>	45 313
Bons de souscription échus au cours de la période	<b>207 700</b>	1 174 000
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 237 254</b>	3 952 035
<b>DÉFICIT</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>(15 076 091)</b>	(14 113 843)
Frais d'émission d'actions	<b>(84 112)</b>	(8 283)
Perte nette	<b>(501 403)</b>	(953 965)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(15 661 606)</b>	(15 076 091)

**RESSOURCES ROBEX INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES****DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**2009**

2008

\$

\$

**CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU****Solde au début****(67 546)**

13 723

Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice

**47 763****(81 269)****Solde à la fin****(19 783)****(67 546)****TOTAL DES CAPITAUX PROPRES****12 767 620****11 457 853**

## RESSOURCES ROBEX INC.

## BILANS CONSOLIDÉS

## AUX 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

2009

2008

\$

\$

## ACTIF

## À COURT TERME

Encaisse	360 568	65 777
Débiteurs – Note 4	25 345	15 084
Frais payés d'avance	---	6 578

---

	385 913	87 439
--	---------	--------

## DROITS ET TITRES MINIERS – au coût – Note 5

	12 590 569	11 932 145
--	------------	------------

## PLACEMENTS

	9 900	13 860
--	-------	--------

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES – Note 7

	3 432	4 774
--	-------	-------

---

	12 989 814	12 038 218
--	------------	------------

---

## PASSIF

## À COURT TERME

Créditeurs	221 256	286 925
Dû à un administrateur	---	200 000
Débeture convertible	---	92 502

---

	221 256	579 427
--	---------	---------

---

## PART DE L'ACTIONNAIRE MINORITAIRE

	938	938
--	-----	-----

---

## AVOIR DES ACTIONNAIRES

Capital-actions – Note 9	23 738 355	22 429 755
Composante équité de la débeture convertible	---	12 000
Bons de souscriptions – Note 9	473 400	207 700
Surplus d'apport – Note 9	4 237 254	3 952 035
Déficit	(15 661 606)	(15 076 091)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(19 783)	(67 546)

---

	12 767 620	11 457 853
--	------------	------------

---

	12 989 814	12 038 218
--	------------	------------

---

Continuité des opérations – Note 2

Eventualités – Note 14

Engagements – Note 15

---

, administrateur

---

, administrateur

**RESSOURCES ROBEX INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE****DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**2009**

2008

\$

\$

**RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE****LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :****Exploitation**

Perte nette	(501 403)	(953 965)
Ajustements pour :		
Impôts futurs	(22 476)	38 247
Perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente	61 772	14 595
Perte sur disposition de droits et titres miniers	---	28 802
Amortissement des immobilisations corporelles	1 342	1 885
Radiation de droits et titres miniers	---	862 112
Coût de rémunération en options d'achat d'actions	77 519	45 313
Intérêts théoriques sur la débenture convertible	1 036	4 502
Variation nette des éléments hors		
caisse du fonds de roulement – Note 10	(269 352)	(103 622)
	<b>(651 562)</b>	<b>(62 131)</b>

**Investissement**

Disposition de placements à long terme	12 427	64 551
Acquisition de placements à long terme	---	(12 085)
Addition aux droits et titres miniers	(658 424)	(504 604)
Disposition de droits et titres miniers	---	108 526
	<b>(645 997)</b>	<b>(343 612)</b>

**Financement**

Émission et souscription d'actions ordinaires	1 308 600	---
Émission de bons de souscriptions	441 400	---
Frais d'émission d'actions	(52 112)	(8 283)
Émission d'une débenture convertible	---	100 000
Remboursement de la composante équité de la débenture convertible	(12 000)	---
Remboursement de la débenture convertible	(93 538)	---
	<b>1 592 350</b>	<b>91 717</b>

**Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie****294 791** (314 026)**Trésorerie et équivalents de trésorerie au début****65 777** 379 803**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin – Note 10****360 568** 65 777

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

La société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, possède des intérêts dans des propriétés minières qui sont présentement au stade de l'exploration et pour lesquelles la rentabilité de la mise en exploitation n'a pas encore été déterminée.

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des conventions suivantes :

**Continuité des opérations**

Les présents états financiers sont dressés selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation, qui présumant que Ressources Robex Inc. poursuivra ses activités pendant une période raisonnable et qu'elle sera en mesure de réaliser ses biens et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La société a subi d'importantes pertes d'exploitation au cours des derniers exercices financiers et n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement.

La continuité de la société dépend de sa capacité à obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

De plus, la note 14b) précise que la société est en attente d'une nouvelle convention minière pour l'une des propriétés et qu'elle est en attente de renouvellement de permis de recherche et d'exploration sur certaines propriétés.

Si la convention de la continuité de l'exploitation ne convenait pas à ces états financiers consolidés, il serait alors nécessaire d'apporter des ajustements à la valeur comptable de l'actif et du passif, à la perte nette déclarée et au classement des postes du bilan.

**Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et ceux de ses filiales « Société Robex N'Gary SA », dans laquelle la société détient une participation de 85 % et « Ressource Robex Mali S.A.R.L. », détenue en propriété exclusive.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Les principales estimations de la direction sont relatives à l'évaluation et à la dépréciation des droits et titres miniers, l'évaluation des obligations liées à la mise hors service des droits et titres miniers ainsi qu'à la rémunération en options d'achat d'actions et des bons de souscription. Bien que ces estimations reposent sur la meilleure connaissance que la direction puisse avoir des faits courants et des mesures que la société peut prendre dans l'avenir, les résultats réels pourraient différer des estimations.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes et le découvert bancaires, ainsi que les placements temporaires hautement liquides, dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement.

Les actifs financiers sont classés selon l'intention et la capacité à détenir les actifs investis et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

L'encaisse est classé comme un actif financier détenu à des fins de transaction et est comptabilisé à la juste valeur. Cet actif est classé au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 1.

Les actifs disponibles à la vente (placements) sont comptabilisés à la juste valeur et la variation de celle-ci est enregistrée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur décomptabilisation. Ces placements sont classés au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 1.

Les prêts et créances qui incluent les débiteurs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En ce qui concerne les placements disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre sous coût est une indication de perte de valeur. Dans un tel cas, la perte cumulée, soit la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute dépréciation de cet actif financier précédemment enregistrée en résultat net, est constatée au résultat net.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

De plus, les coûts de transaction liés aux titres classés disponibles à la vente ou à des prêts et créances sont capitalisés puis amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers faisant l'objet d'un achat ou d'une vente comportant un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de la transaction.

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent les créditeurs.

**Droits et titres miniers**

Les coûts liés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés minières sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont constatées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont reclassifiés à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur de réalisation nette.

La récupération des montants indiqués au titre des intérêts miniers dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les intérêts miniers ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %

**Conversion des devises**

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan et les charges sont converties au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux historique. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****Impôts sur les bénéfices**

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. La variation des actifs ou des passifs d'impôts futurs est portée aux résultats. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

**Capital-actions**

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement inscrites à la valeur à la cote des actions au cours d'une période raisonnable précédant et suivant l'annonce de l'entente concernant leur émission.

**Régime d'options d'achat d'actions**

La société est dotée d'un régime d'options d'achat d'actions dont la description figure à la note 9. La société comptabilise les options sur actions selon la méthode de la juste valeur. Suivant cette méthode, la charge de rémunération liée aux options sur actions attribuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 est mesurée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et constatée sur la période d'acquisition des droits aux options attribuées.

**Débeture convertible**

La débeture est présentée selon ses composantes. La composante passif, représentant l'obligation d'effectuer des paiements d'intérêts, est présentée comme un passif à court terme, et la composante équité, représentant l'option de conversion, est présentée dans l'avoir des actionnaires comme « composante équité de la débeture convertible ».

La valeur de la composante passif de la débeture convertible est déterminée en actualisant les paiements futurs d'intérêts et de capital à un taux d'actualisation représentant le taux d'emprunt de la société pour une débeture similaire n'ayant aucun droit de conversion. La valeur comptable de la composante équité est déterminée en déduisant la valeur comptable de la composante passif du montant de la contrepartie reçue pour la débeture convertible.

La dépense d'intérêts reliée à la composante passif est présentée aux résultats, et l'écart entre cette dépense et le débours, représentant l'augmentation de la valeur de la composante passif due au passage du temps, est imputé à la débeture.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****Résultat par action**

La société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le bénéfice dilué par action dans le cas des bons de souscription et des options d'achat d'actions. Selon cette méthode, le nombre pondéré d'actions ordinaires en circulation, qui est utilisé pour le calcul du bénéfice dilué par action, se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le produit à recevoir à la levée de l'option servira à racheter les actions ordinaires au cours moyen de la période.

**3 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES***a) Adoptées au cours de l'exercice***Écarts d'acquisition et actifs incorporels**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la société a adopté les recommandations du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA « Écart d'acquisition et actifs incorporels » qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et a entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et de l'Abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », et la modification de la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC-11 »), « Entreprises en phase de démarrage ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Cette nouvelle norme établit des critères précis de comptabilisation s'appliquant aux actifs incorporels et clarifie notamment l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

**Instruments financiers**

La société a également adopté les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**3 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)***a) Adoptées au cours de l'exercice (suite)***Instruments financiers (suite)**

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Ces modifications, qui visent particulièrement la divulgation de l'information à fournir, n'ont pas eu d'incidence sur les résultats de la société. Les informations exigées sont fournies dans la note 2.

*b) Modifications comptables à venir***Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a annoncé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») en 2011. La date de basculement s'applique aux états financiers annuels et intermédiaires visant les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La société présentera son premier jeu d'états financiers conformes aux IFRS pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il y a des différences importantes dans les exigences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information.

La société procède actuellement à la phase d'examen et d'évaluation de son projet de mise en œuvre des IFRS afin de calculer l'incidence de l'adoption de celles-ci sur ses processus, ses systèmes et ses états financiers.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008  
RESSOURCES ROBEX INC.**

---

**3 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*b) Modifications comptables à venir (suite)*

**Regroupements d'entreprises**

Le chapitre 1582, intitulé « Regroupement d'entreprises », s'appliquera à tous les regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est comprise dans le trimestre et l'exercice de la société qui seront ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce nouveau chapitre vise à améliorer la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises et à ses effets que fournit l'entité dans ses états financiers. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

**États financiers consolidés et part des actionnaires sans contrôle**

Le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », s'appliquera aux états financiers de la société pour les trimestres et exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce nouveau chapitre définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

Le chapitre 1602, intitulé « Part des actionnaires sans contrôle », s'appliquera aux états financiers de la société pour les trimestres et exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce nouveau chapitre définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. La société ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

**RESSOURCES ROBEX INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	2009	2008
<b>4 - DÉBITEURS</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avances	3 000	3 000
Taxes de vente	22 345	12 084
	<u>25 345</u>	<u>15 084</u>
<b>5 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Le coût d'acquisition ainsi que les dépenses d'exploration et de développement reportées par projet s'établissent comme suit :		
Diangounté (1)		
Intérêts indivis de 85 %		
Acquisition	1 187 075	1 187 075
Exploration	3 494 776	3 471 328
Kolomba		
Intérêts indivis (2)		
Acquisition	64 616	59 807
Exploration	538 629	527 194
Moussala		
Intérêts indivis (3)		
Acquisition	24 052	24 052
Exploration	623 957	612 861
Willi-Willi		
Intérêts indivis (4)		
Acquisition	152 101	130 429
Exploration	826 019	791 730
Willi-Willi Ouest		
Intérêts indivis (4)		
Acquisition	151 987	130 314
Exploration	249 623	238 527
À reporter :	<u>7 312 835</u>	<u>7 173 317</u>

## RESSOURCES ROBEX INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	2009	2008
	\$	\$
<b>5 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS</b>		
<b>D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)</b>		
Solde reporté :	7 312 835	7 173 317
Mininko		
Intérêts indivis (5)		
Acquisition	534 772	534 772
Exploration	2 533 435	2 050 529
Kamasso		
Intérêts indivis (5)		
Acquisition	533 034	533 034
Exploration	100 791	86 861
Sanoula		
Intérêts indivis (6)		
Acquisition	195 524	195 524
Exploration	574 671	563 697
N'Golopène		
Intérêts indivis (7)		
Acquisition	278 995	278 995
Exploration	526 512	515 416
	<u>12 590 569</u>	<u>11 932 145</u>

Le total des coûts d'acquisition et celui des dépenses d'exploration s'établissent respectivement à 3 122 154 \$ (3 074 002 \$ au 31 décembre 2008) et 9 468 415 \$ (8 858 143 \$ au 31 décembre 2008). Le détail de ces coûts et dépenses est présenté à la note 6.

- (1) Le titre minier de Diangounté est détenu à 100 % par la Société Robex N'Gary SA, société de droit malien dont Ressources Robex Inc. détient 85 % des actions émises et N'Gary Transport détient 15 %. En 2008, la société a signé une nouvelle convention minière avec le gouvernement de la République du Mali et en juin 2009, le permis de recherche et d'exploration a été octroyé par le ministère de Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali pour une période de trois ans. Celui-ci est renouvelable pour deux autres périodes de trois ans.

En vertu d'une entente, la société devra payer une redevance d'un montant de 750 000 \$ US par million d'onces d'or prouvées en excédent de 500 000 onces. Cette redevance est payable à 50 % en espèces et à 50 % en actions, selon des modalités prévues à l'entente.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**5 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS  
D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**

- (2) La société a conclu en novembre 2003 une entente d'acquisition progressive, sur une période de cinq ans, de permis de recherche et d'exploration en République du Mali. L'acquisition progressive s'est effectuée de la façon suivante :

	Intérêts indivis
Première année	51 %
Deuxième année	61 %
Troisième année	71 %
Quatrième année	81 %
Cinquième année	95 %

Les paiements prévus à l'entente d'acquisition progressive ont été effectués. De plus, la société a procédé à l'acquisition de l'intérêt indivis résiduel de 5 % en novembre 2009 de même que le « net smetter return » (« NSR ») de 2 % en contrepartie d'une somme payée en espèces de 4 809 \$.

Le permis de recherche et d'exploration est échu depuis septembre 2007, bien que la convention minière soit en vigueur jusqu'en août 2013. Advenant que la société n'obtienne pas un nouveau permis, les frais d'acquisition et d'exploration totalisant 603 245 \$ devront être radiés.

- (3) La société détient 100 % des permis de recherche.

Le permis de recherche et d'exploration a été renouvelé en septembre 2008. Celui-ci est renouvelable pour une période additionnelle de trois ans et viendra à échéance en septembre 2014.

Advenant la décision d'exploiter un gisement, une société d'exploitation devra être créée afin de l'opérer. L'État malien détiendra en tout temps une participation de 10 % du capital-actions, participation reçue à titre gratuit et considérée comme des actions prioritaires. Cette société d'exploitation rembourserait une somme de 871 000 \$ US à l'État malien à titre de travaux de recherche ou de prospection.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**5 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS  
D'EXPLOIRATION REPORTÉS (suite)**

- (4) La société a conclu en février 2005 une entente d'acquisition progressive, sur une période de quatre ans, de permis de recherche et d'exploration en République du Mali. L'acquisition progressive s'est terminée en avril 2009 avec le dernier paiement de 40 000 \$ et s'est effectuée de la façon suivante :

	Intérêts indivis	
Première année	55 %	**
	65 %	**
Deuxième année	75 %	**
Troisième année	85 %	**
Quatrième année	95 %	**

\*\* Les paiements prévus au cours des quatre premières années ayant été effectués, l'intérêt indivis de 95 % est par conséquent acquis.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, dont 1 % pourra être racheté pour 1 M\$ US sur chacune des propriétés. Un NSR devient exigible dans la situation où une entité est formée dans le but d'extraire des substances minérales de la région couverte par le permis d'exploration. Le NSR correspond aux revenus de la vente des substances minérales extraites moins certains frais. Le paiement du NSR doit être effectué dans les 30 jours suivant l'encaissement des revenus de la vente des minéraux.

De plus, le vendeur se réserve en tout temps 5 % des actions de l'entité à être formée sans obligations financières de sa part.

Les permis de recherche et d'exploration ont expiré en septembre 2008 et la société a obtenu les renouvellements pour une période de trois ans. Les permis sont renouvelables pour une période de trois ans supplémentaire.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**5 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS  
D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**

- (5) Depuis le 30 avril 2007, la société détient 100 % des intérêts indivis des propriétés de Mininko et de Kamasso. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles Ressources Robex Inc. aura un droit de premier refus. Au cours de 2008, le transfert du titre minier à la société a été approuvé par le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali.

La convention minière de la propriété de Mininko avec le gouvernement de la République du Mali est expirée depuis novembre 2009, tout comme le permis de recherche et d'exploration. La société a demandé une nouvelle convention minière au gouvernement de la République du Mali. Advenant que la société n'obtienne pas cette nouvelle convention, les frais d'acquisition et d'exploration totalisant 3 068 207 \$ devront être radiés.

Le permis de recherche et d'exploration de la propriété de Kamasso a été renouvelé en juin 2009, avec une date effective en novembre 2008, par le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali pour une période de trois ans. Le permis est renouvelable pour une dernière période additionnelle de trois ans. En 2008, le transfert du titre minier à la société a été approuvé par le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali.

- (6) Le 8 mars 2005, la société a convenu une entente pour l'acquisition de la propriété de Sanoula. Selon cette entente, pour obtenir un intérêt indivis de 51 %, la société devait verser un montant de 175 000 \$ US et effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 725 000 \$ US sur une période maximale de trois ans. La moitié du montant de 175 000 \$ était payable en argent et l'autre moitié en actions. Le premier versement de 75 000 \$ US a été réglé par un paiement de 37 500 \$ US et par l'émission de 185 015 actions en novembre 2005. Le deuxième versement de 100 000 \$ US a été réglé par un paiement de 50 000 \$ US et par l'émission de 280 446 actions en août 2007. Après la période maximale de trois ans, la société pouvait acquérir 49 % des intérêts indivis pour un montant de 240 000 \$ US. La société ne s'est pas prévalu de cette option. Au 31 décembre 2008, la société avait dépensé 759 221 \$ pour les frais d'acquisition et les travaux d'exploration et les parties avaient convenu que les critères exigés afin d'acquérir 51 % d'intérêts indivis étaient rencontrés.

Le vendeur bénéficiera alors de redevances NSR de 2 % sur lesquelles Ressources Robex Inc. aura un premier droit de refus.

En 2008, le transfert du titre minier à la société a été approuvé par le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali.

Le permis de recherche et d'exploration ainsi que la convention minière avec le gouvernement de la République du Mali sont expirés depuis juin 2008. La société a demandé une nouvelle convention minière au gouvernement de République du Mali. Advenant que la société n'obtienne pas cette nouvelle convention, les frais d'acquisition et d'exploration totalisant 770 195 \$ devront être radiés.

**RESSOURCES ROBEX INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**5 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS  
D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**

(7)

La société a conclu en juin 2006 une entente portant sur l'acquisition, sur une période de deux ans, de la totalité des intérêts indivis des permis de recherche et d'exploration en République du Mali pour un montant de 245 000 \$ US. En janvier 2008, une nouvelle entente a été conclue précisant que la société acquerrait plutôt 93 % des intérêts indivis de la propriété. Le solde de l'acquisition de 125 000 \$ US a été réglé en totalité au cours de 2008.

	Intérêts indivis
Janvier 2008	51 %
Mai 2008	70,21 %
Novembre 2008	93 %

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté pour 500 000 \$ US.

La convention minière avec le gouvernement de la République du Mali expire en janvier 2010, tout comme le permis de recherche et d'exploration. La société a demandé une nouvelle convention minière au gouvernement de la République du Mali. Advenant que la société n'obtienne pas cette nouvelle convention, les frais d'acquisition et d'exploration totalisant 805 507 \$ devront être radiés.

**6 - ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS ET DÉPENSES D'EXPLORATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS**

	2009	2008
	\$	\$
<b>ACQUISITIONS DE PROPRIÉTÉS</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>3 074 002</b>	3 066 210
Ajouter :		
Acquisitions de l'exercice	<u>48 152</u>	158 891
	<b>3 122 154</b>	3 225 101
Radiation	<u>---</u>	(151 099)
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>3 122 154</u></b>	<u>3 074 002</u>

## RESSOURCES ROBEX INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**6 - ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS ET DÉPENSES D'EXPLORATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS (suite)**

	2009	2008
	\$	\$
<b>DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>8 858 143</b>	9 360 771
Ajouter :		
Honoraires de gestion	47 826	---
Travaux d'exploration	388 920	210 291
Équipement	13 494	(108 942)
Honoraires – développement	30 824	22 425
Frais de déplacements	52 040	7 517
Frais de représentation	2 370	---
Fournitures et autres	74 798	77 094
	<b>610 272</b>	208 385
	<b>9 468 415</b>	9 569 156
Radiation	---	(711 013)
<b>Solde à la fin</b>	<b>9 468 415</b>	8 858 143

**RESSOURCES ROBEX INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2009 \$
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	10 943	10 223	720
Équipements informatiques	22 882	20 170	2 712
	<b>33 825</b>	<b>30 393</b>	<b>3 432</b>
			2008 \$
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	10 943	10 043	900
Équipements informatiques	22 882	19 008	3 874
	<b>33 825</b>	<b>29 051</b>	<b>4 774</b>

**8 - BILLET À TERME**

Le billet à terme portant intérêt au taux de 6 % est échu depuis le 16 octobre 2000. Depuis cette date, la société n'a remboursé ni capital ni intérêts. Une opinion légale obtenue par la société indique que la dette est prescrite en vertu du Code civil.

**9 - CAPITAL-ACTIONS****Autorisé :**

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale :

Ordinaires

Privilégiées, non votantes, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

2009	2008
\$	\$

**Émis :**

106 661 205 actions ordinaires (2008 – 71 661 205 actions)

<b>23 738 355</b>	<b>22 429 755</b>
-------------------	-------------------

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**9 - CAPITAL-ACTIONS (suite)**

Au cours du mois de février 2009, la société a émis 20 000 000 d'unités au prix de 0,05 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,10 \$ dans la première année suivant la clôture et au prix de 0,15 \$ jusqu'en février 2011.

Le 21 octobre 2009, la société a émis 15 000 000 d'unités au prix de 0,05 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,11 \$ jusqu'en octobre 2011.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti de façon proportionnelle entre le capital-actions et les bons de souscription selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

Les frais d'émission relatifs à ces placements privés ont totalisé 84 112 \$, dont 32 000 \$ représentent la juste valeur des 500 000 bons de souscription émis comme rémunération d'intermédiation. Chacun de ces bons confère le droit au détenteur d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,05 \$ en tout temps jusqu'au 15 octobre 2011.

**Régime d'options d'achat d'actions**

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est de 10 000 000 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire ne doit pas représenter plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci. L'échéance des options émises ne peut excéder cinq ans et depuis avril 2009, le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Depuis avril 2009, les options octroyées aux termes de ce régime sont acquises au moment de l'octroi sauf pour les options octroyées aux conseillers en financement qui sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois. Auparavant, le prix d'exercice des options ne pouvait être inférieur au cours de fermeture du jour précédant la date de l'octroi. Également, les options octroyées aux termes du régime étaient acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois pour les conseillers en financement et une période de 18 mois, à raison de 16,67 % par période de trois mois pour tous les autres détenteurs.

## RESSOURCES ROBEX INC.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

## 9 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2009		2008	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de la période	3 640 000	0,32	6 076 000	0,34
Octroyés	1 500 000	0,15	---	0,00
Annulées ou échues	(4 565 000)	0,29	(2 436 000)	0,37
En circulation à la fin de la période	575 000	0,14	3 640 000	0,32
Pouvant être levées	575 000	0,14	3 517 500	0,32

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2009 :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2009		Options pouvant être levées au 31 décembre 2009	
	Nombre	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante (années)	Nombre	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante (années)
De 0,10 \$ à 0,14 \$	500 000	0,3	500 000	0,3
De 0,30 \$ à 0,34 \$	25 000	0,9	25 000	0,9
De 0,35 \$ à 0,39 \$	25 000	2,0	25 000	2,0
De 0,60 \$ à 0,64 \$	25 000	0,4	25 000	0,4
	575 000		575 000	

## RESSOURCES ROBEX INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**9 - CAPITAL-ACTIONS (suite)****Bons de souscription**

La juste valeur totale des bons de souscription octroyés en 2009 s'établit à 473 400 \$ (- \$ en 2008). Elle a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	1,31 %	2,81 %
Volatilité prévue	80,56 %	43,11 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	1,72 année	1 année

Les bons de souscription octroyés ont varié comme suit :

	2009		2008	
	Nombre	Prix d'exer- cice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exer- cice moyen pondéré
En circulation au début de la période	3 739 814	0,28	18 047 814	0,33
Octroyés	35 500 000	0,10	500 000	0,15
Annulés ou échus	(3 739 814)	0,28	(14 808 000)	0,33
En circulation à la fin de la période	35 500 000	0,10	3 739 814	0,28
Pouvant être exercés	35 500 000	0,10	3 739 814	0,28

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription de la société au 31 décembre 2009 :

**Bons de souscription en circulation et pouvant être levés au 31 décembre 2009**

Prix d'exercice	En circulation	Échéance (années)
0,10 \$	} 20 000 000	0,2
0,15 \$		1,2
0,11 \$	15 000 000	1,8
0,05 \$	500 000	1,8
	35 500 000	

## RESSOURCES ROBEX INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**10 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	<b>2009</b>	2008
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>	\$	\$
<b>Diminution (augmentation) de l'actif à court terme</b>		
Débiteurs	<b>(10 261)</b>	1 338
Frais payés d'avance	<b>6 578</b>	60
<b>Augmentation (diminution) du passif à court terme</b>		
Créditeurs	<b>(65 669)</b>	202 903
Billet à terme	---	(507 923)
Avance d'un administrateur	<b>(200 000)</b>	200 000
	<b>(269 352)</b>	<b>(103 622)</b>
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	<b>360 568</b>	65 777

**11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les résultats et les frais d'émission d'actions comprennent un montant de 67 155 \$ (229 162 \$ en 2008) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

**RESSOURCES ROBEX INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**12 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET AVANTAGE FISCAL LATENT****Impôts sur les bénéfices**

Le tableau suivant présente une conciliation de la charge d'impôts aux taux stipulés par la Loi canadienne (fédéral et provincial), soit 29,90 % au 31 décembre 2009 (30,90 % au 31 décembre 2008), et la charge d'impôts effectivement comptabilisée dans l'état des résultats.

	2009	2008
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices recouvrables aux taux statutaires	<b>161 879</b>	16 564
Éléments non imposables et non déductibles	<b>(227 409)</b>	(235 112)
	<b>(65 530)</b>	(218 548)
Avantage fiscal non comptabilisé	<b>65 530</b>	218 548
	---	---

**Avantage fiscal latent**

Pour fins fiscales, les opérations de l'exercice se soldent par une perte pour laquelle l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé. Ainsi, la société a des pertes fiscales qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs. Ces pertes expireront comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2010	289 000	289 000
2014	645 000	636 000
2015	690 000	685 000
2026	656 000	656 000
2027	811 000	808 000
2028	707 000	707 000
2029	580 000	580 000
	<b>4 378 000</b>	<b>4 361 000</b>

En 2009, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 3 796 710 \$ (2 797 000 \$ en 2008) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations de biens miniers.

Le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 168 000 \$ (259 000 \$ en 2008) et sera déductible au cours des cinq prochains exercices.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**12 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET AVANTAGE FISCAL LATENT (suite)**

L'actif d'impôts futurs lié aux pertes fiscales, à la valeur fiscale excédentaire à la valeur comptable des biens miniers ainsi qu'aux frais de financement d'un montant totalisant approximativement 2 242 000 \$, n'a pas été comptabilisé en raison de l'incertitude entourant la continuité d'exploitation de la société. De plus, l'an dernier, le passif d'impôts futurs lié à la plus-value non réalisée sur les placements disponibles à la vente d'un montant approximatif de 22 000 \$, a été compensé par un montant égal d'actif d'impôts futurs.

**13 - PERTE NETTE PAR ACTION**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte de base par action et la perte diluée par action :

	<b>2009</b>	2008
	\$	\$
Perte nette de base et diluée	<b>501 403</b>	953 965
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	<b>91 333 004</b>	71 661 205
Options d'achat d'actions et bons de souscription à effet dilutif (1)	---	---
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<b>91 333 004</b>	71 661 205
Perte nette par action de base et diluée (2)	<b>0,005</b>	0,013

(1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif. Certaines options et certains bons de souscription sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacun des exercices présentés dans le tableau. Les nombres moyens d'options et de bons de souscription exclus sont de 745 813 et 12 423 840 respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (5 296 397 et 9 978 365 pour 2008).

(2) En raison des pertes nettes subies au cours de chacun des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008, tous les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**14 - ÉVENTUALITÉS***a) Protection de l'environnement*

Les opérations de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

*b) Convention minière à obtenir et permis de recherche et d'exploration en attente d'un renouvellement*

La société est en attente de nouvelles conventions minières ainsi que de permis de recherche et d'exploitation auprès du gouvernement de la République du Mali en ce qui concerne les propriétés de Mininko, de Sanoula et de N'Golopène. D'autre part, la société est en attente du renouvellement de son permis de recherche et d'exploration pour sa propriété de Kolomba. Advenant que la société n'obtienne pas la convention minière ainsi que les permis de recherche et d'exploration, les frais d'acquisition et d'exploration reliés à ces propriétés devront être radiés.

**15 - ENGAGEMENT**

En vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploitation, la société s'est engagée à effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 414 500 000 francs CFA (947 962 \$ CAN) pour une période de neuf ans.

De plus, en vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploration, les cédants bénéficieront de redevances NSR variant entre 1 % et 2 %, rachetables en partie par la société à 2 500 000 \$ US, soit 2 627 500 \$ CAN au cours du change de fin d'exercice 2009 (2 800 000 \$ US en 2008).

Les ententes intervenues entre l'État malien et le détenteur du permis de recherche et d'exploration stipulent généralement que l'entité qui sera formée pour exploiter un gisement cédera, à titre gratuit, un pourcentage des actions à l'État malien. De plus, l'entité à être formée devra rembourser certains travaux antérieurs engagés par l'État malien.

**16 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**17 - INSTRUMENTS FINANCIERS***a) Juste valeur des instruments financiers*

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse, des débiteurs, des placements ainsi que des créditeurs. La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable puisque ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée.

La juste valeur des placements varie selon le cours des actions détenues par la société et l'impact de la variation est imputé au résultat étendu lorsque la perte ou le gain n'est pas réalisé et au résultat lorsque réalisé.

*b) Risques de marché*

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que des francs CFA, par rapport à la devise canadienne. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.

*Risque de change*

Au 31 décembre 2009, la société détient uniquement de l'encaisse en francs CFA totalisant 9 317 360 francs CFA (21 309 \$ CAN).

*c) Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative. Au 31 décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés dans un titre boursier.

*d) Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les créditeurs sont dus au cours du prochain exercice financier.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

---

**18 - ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT**

En mars 2010, la société a octroyé 500 000 options d'achat d'actions. Chaque option confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,12 \$ jusqu'en mars 2015.

En avril 2010, la société a obtenu du financement provenant d'un placement privé sans intermédiaire de 500 000 \$ en échange de 5 555 555 unités. Chaque unité comprend une action ordinaire de la société et un bon de souscription entier, celui-ci permettant d'acquérir une action ordinaire de la société au prix de 0,13 \$ valide pour une période de deux ans.